

COMMANDE PUBLIQUE ET PME

PROGRAMME

Rappel des fondamentaux : réaliser un achat performant dans le respect des principes concurrentiels du droit de la commande publique

- * Définition préalable des besoins / cartographie des achats
- * Programmation pluriannuelle des achats
- * Les procédures d'achat obligatoires
- * Les règles de publicité et mise en concurrence
- * Le suivi de l'exécution des contrats / revue des fournisseurs

La prise en compte de l'accès des PME dans la stratégie d'achat : mieux intégrer les enjeux de politiques publiques

- * Contexte / évolution
- * Utiliser les dispositions légales et les leviers achats
 - Optimiser l'allotissement
 - Favoriser les variantes
 - Connaissance de l'amont fournisseur/industriel
 - Adapter les spécifications techniques
 - Réaliser des publicités efficaces
 - Favoriser l'emploi local
- * Alléger les contraintes et exigences, simplifier les documents, ne pas ajouter de contraintes supplémentaires
 - Focus sur les apports de la nouvelle réglementation en matière de simplification aux différents stades de la procédure d'achat
 - Les pièces des marchés publics (CCTP, CCAP, AE)
 - Le document unique de marché européen (DUME)
 - La règle du « dites-le nous une fois »
 - Simplifier les cadres de réponse, expliquer/définir les sigles

Optimiser les réponses « favoriser les stratégies d'alliance » et partager les bonnes pratiques d'accès des PME à la commande publique

- * Cotraitance et sous-traitance
- * Mesurer l'impact des critères de sélection des candidatures et de jugement des offres
- * Illustration de bonnes pratiques achats, partage d'expériences

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

La méthode alterne théorie et cas pratiques avec constitution de groupes de travail pour traiter des thèmes en lien avec l'objet de la formation.

Objectifs

- * Permettre aux donneurs d'ordres publics et aux acheteurs d'adapter leurs pratiques en intégrant les possibilités offertes par les règles de la commande publique pour favoriser l'émergence d'offres locales compétitives
- * Permettre aux acheteurs d'identifier les leviers à mobiliser pour faciliter l'achat local dans le respect de la commande publique

Public

- * Responsables des entités d'achats des collectivités, de l'État et de leurs établissements publics
- * Acheteurs en charge des procédures de passation des marchés publics de travaux, fournitures et services

Durée

2 jours